

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

RÉGIE EAU NORD CARAÏBES
RéNoC-Eau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU : 24 MARS 2017
MEMBRES EN EXERCICE : 12
MEMBRES PRESENTS : 9

DATE DE LA CONVOCATION : 18 MARS 2017

DÉLIBÉRATION N° CA-EAU-2017-06

OBJET : Modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes,
RéNoC-Eau

affichée le

L'an deux mille dix-sept, vingt-quatre mars à seize heures, le Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille dix-sept, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BERNARD ;

	Présent	Absent	Représenté
M.AGLAS Dunières	X		
M. ALIE Paul		X	
M. BERNARD Jean-Luc	X		
M ^{me} CARDOVILLE Prisca			X
M. CORNEILLE Denis	X		
M. CUIRASSIER Jocelyn	X		
M.DAVILA Jacques	X		
M. HILL Joseph	X		
M. LYCAON Célestin	X		
M. REINETTE Pierre	X		
M. SIOUMANDAN Rénalt	X		
M ^{me} TRABON-SINAPAH Line			X



RENDUE EXECUTOIRE,
LE

Le Président

Le secrétaire de séance nommé est Monsieur CUIRASSIER Jocelyn

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CS 2016-09/041 du SIAEAG portant approbation de la création de la régie « Eau » pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'eau sur le territoire des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CS 2016-11/51 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de la régie pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service



public de l'eau des territoires des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, RéNoC-Eau ;

Vu les statuts de la RéNoC-Eau ;

CONSIDERANT l'article 12 des statuts du 9 décembre 2016, de la Régie Eau Nord Caraïbes en vigueur,

CONSIDERANT la nécessité d'optimiser le fonctionnement de la régie RéNoC-Eau et pour ce faire il convient de procéder à la modification des articles 4, 5.4, 5.8, 6.1, 6.4 et 9.1 des statuts ;

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

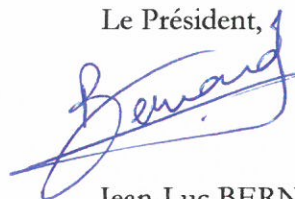
ARTICLE 1: DE MODIFIER les statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes dans ses articles 4, 5.4, 5.8, 6.1, 6.4 et 9.1 en date du 24 mars 2017, annexés à la présente délibération ;

ARTICLE 2 : Le Président et le Directeur de la RéNoC-Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.
Au registre sont les signatures.*

Fait à Morne-à-l'Eau, le 24 mars 2017

Le Président,



Jean-Luc BERNARD



RéNoC-Eau
Rue du Docteur CHOVIÑO
Espérance
97111 MORNE-À-L'EAU
SIRET 824 342 216 00010
Tél. : 05 90 24 83 56

